

Note complémentaire au chapitre 1 « Aux sources de l'autogestion »

---

## ***Algérie : colonialisme, indépendance, autogestion***

*Témoins* : Raymond Burgy, Robert Chapuis, Bernard Gerland, Michel Marzin, Gilbert Meynier, Michel Rocard, Jacques Salvator

"Je suis l'empereur des arabes et des français".....	1
Coloniser était-il un devoir de civilisation ?.....	2
Naissance en Algérie du mouvement vers l'indépendance .....	2
"La Toussaint rouge".....	3
Les porteurs de valises.....	5
L'échec de la politique de pacification, les camps de regroupement.....	6
Vers l'indépendance .....	8
Des lendemains difficiles, on ne rêve plus ! .....	9
Les "pieds rouges" .....	10
L'autogestion en Algérie .....	11
Un coin de voile s'est levé.....	14
Sortir du silence.....	15

La guerre d'Algérie a marqué les esprits de la génération issue de la Deuxième Guerre mondiale. Ce fut l'occasion pour beaucoup de devenir militants et pour la gauche socialiste de retrouver quelque peu ses fondamentaux.

### ***"Je suis l'empereur des arabes et des français"***

---

On ne peut parler de décolonisation sans évoquer brièvement l'impérialisme colonial. La France, à partir de 1830, entame la construction de son second empire coloniale principalement en Afrique et en Asie, certes avec des visées économiques, mais aussi idéologiques, la vitalité d'un peuple, pense-t-on à cette époque, dépendant de sa capacité à essaimer ses acquis intellectuels, culturels, sociaux, au nom d'une présumée supériorité raciale. Malgré la révolution française et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, cette idéologie raciale est à l'époque très largement partagée à droite comme à gauche.

Louis-Napoléon-Bonaparte arrive au pouvoir en 1848 d'abord comme prince président de la II<sup>e</sup> République élu au suffrage universel, puis comme empereur, sous le nom de Napoléon III, lors du coup d'état de décembre 1851, il est le dernier monarque de l'histoire de France. Sous l'influence de saint-simoniens (dont Prosper Enfantin<sup>1</sup>), il développe la politique de colonisation commencée en 1830 ; en trente années la surface des possessions françaises dans le monde a triplé. Il s'intéresse tout particulièrement à l'Algérie et cherche à mettre fin à une rébellion quasi permanente dans ce pays, surtout en Kabylie. Son approche concernant la propriété des terres paraît plutôt novatrice pour l'époque, en février 1863 il s'adresse en ces termes au gouverneur général de l'Algérie, le maréchal Pélissier : « *l'on ne peut admettre qu'il y ait utilité à cantonner les indigènes, c'est-à-dire prendre une certaine portion de leurs terres pour accroître la part de la colonisation [...]. Il faudrait refouler toute la population arabe dans le désert et lui infliger le sort des Indiens d'Amérique du Nord, chose impossible et inhumaine. Cherchons donc par tous les moyens à nous concilier cette race*

---

<sup>1</sup> Prosper Enfantin, 1796 - 1864, économiste, à l'origine du projet du canal de Suez ; philosophe avec une vision communautariste sectaire de l'organisation sociale.

*intelligente, fière, guerrière et agricole [...]. La terre d'Afrique est assez vaste, les ressources à y développer sont assez nombreuses pour que chacun puisse y trouver sa place et donner libre essor à son activité, suivant sa nature, ses mœurs et ses besoins [...]. L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe. Les indigènes ont comme les colons un droit égal à ma protection et je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français »<sup>2</sup>. Il projette même d'établir une constitution spécifique à l'Algérie, mais les colons font tout pour que cette idée n'aboutisse pas.*

Les républicains reprennent le pouvoir après la défaite française face à l'Allemagne à Sedan le 2 septembre 1870 et l'exil de Napoléon III, pour autant, et qu'ils soient de droite comme de gauche, ils ne changent pas la politique de colonisation.

### ***Coloniser était-il un devoir de civilisation ?***

---

Jules Ferry, radical, en est un chaud partisan : *« Messieurs, il y a un second ordre d'idées que je dois également aborder [...] : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...] Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... [Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche.] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures »<sup>3</sup>. Il faut donc coloniser au nom d'une théorie raciale que les apports de la sociologie, de la génétique, de la psychologie... contrediront bien plus tard. J. Ferry ajoute également une dimension économique : la colonisation doit permettre une meilleure régulation des marchés mondiaux.*

L'opposition à cette politique est très faible, et il faut du courage pour braver le consensus, un jeune député, Georges Clémenceau, ose : *« voilà la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! Je ne comprends pas que nous n'ayons pas été unanimes ici à nous lever d'un seul bond pour protester violemment contre vos paroles. Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures [...]. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'appropriier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence l'hypocrisie »<sup>4</sup>.*

L'analyse de G. Clémenceau est cependant loin d'être partagée à gauche et de nombreuses années seront nécessaires pour que l'idée du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes fasse son chemin, la Charte des Nations-Unies, approuvée en 1945, marquera le véritable début de la décolonisation dans le monde.

### ***Naissance en Algérie du mouvement vers l'indépendance***

---

<sup>2</sup> « Lettre de l'Empereur », publiée dans "Le Moniteur universel" du 7 février 1863.

<sup>3</sup> Discours à l'Assemblée Nationale le 28 juillet 1885 (sources Wikipédia)

<sup>4</sup> Discours à l'Assemblée Nationale le 30 juillet 1885 (id.)

Avec cet état d'esprit conquérant, la 3<sup>e</sup> République développe l'implantation française en Algérie considérant ce territoire comme partie intégrante de la Nation. Le Nord est divisé en départements depuis 1847, le Sud le sera plus tardivement. On tente d'assimiler les autochtones, on disait alors "les indigènes", par l'acquisition sur demande individuelle de la "*qualité de sujet français*", démarche peu concluante, puisque le pic maximum jusqu'en 1962 sera de 10 000 bénéficiaires, y compris les enfants ; le quasi renoncement à sa culture d'origine, conséquence de cette assimilation, est très mal vécu avec des mises à l'écart familiales et villageoises dramatiques pour tout le monde<sup>5</sup>.

L'opposition algérienne à cette politique se structure entre les deux grandes guerres mondiales. Messali HADJ en est, à partir de 1937, le personnage emblématique, image renforcée par de multiples emprisonnements ou assignations à résidence en métropole jusqu'en 1962. Il est proche pendant un temps du Parti communiste, mais s'en éloigne rapidement car ce parti ne veut pas entendre parler d'indépendance alors que M. Hadj est inflexible sur cette question. Pour la populariser, il crée en 1937 le Parti du Peuple Algérien (PPA), transformé en 1946 en Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) et enfin en 1954 le Mouvement National Algérien (MNA). Ce dernier, plutôt réformiste et adepte de la négociation, n'arrivera pas à s'entendre avec le Front de Libération Nationale (FLN), plus partisan de la lutte armée, sur une stratégie commune et se trouvera rapidement marginalisé.

Le 8 mai 1945, le jour même de la Libération de la France, des manifestations spontanées ont lieu dans différentes villes d'Algérie dont SÉTIF. Des slogans pour l'indépendance sont lancés, la libération de Messali Hadj est réclamée, le drapeau algérien est brandit (ce drapeau est apparu publiquement pour la première fois le 14 juillet 1937 à Alger). La police veut l'arracher, des coups de feu partent, un jeune porteur de drapeau est tué... Les manifestants ripostent provoquant la mort d'une quarantaine de français de souche. Une véritable insurrection s'installe dans toute la région, avec des points de fixation à Sétif et Guelma, pour plusieurs semaines et des domaines coloniaux sont pris d'assaut. De Gaulle fait intervenir l'armée, la répression est terrible, disproportionnée, on dénombre au moins 30 000 morts sans que cela ait beaucoup de retentissement dans la France métropolitaine en fête. Ces événements font très mal au peuple algérien et s'inscrivent durablement dans la mémoire collective. Voilà ce qu'en dit Jacques Salvator<sup>6</sup>, maire d'Aubervilliers : « *il y a une forte communauté kabyle à Aubervilliers et le 8 mai 2008, pour la première fois, j'ai commémoré les massacres de Sétif. Je le referais tous les ans et je crois bien que je suis le seul maire en France à le faire. La population kabyle était présente lors de la cérémonie et elle a été très sensible au fait que l'on se souvienne. Le repentir, voulu par Jacques Chirac, est récent (2005), en fait il s'agit plus de la reconnaissance d'une tragédie inexcusable que d'un véritable repentir* ». Beaucoup d'historiens attribuent à ces événements le véritable début de la révolution algérienne.

### **"La Toussaint rouge"**

---

Après 1945, le pouvoir tente de poursuivre une politique d'assimilation désormais dénommée "*intégration*". Le principe d'une égalité de droit est retenu. La création d'une Assemblée algérienne avec deux collèges, celui des citoyens français, celui des citoyens musulmans, est fondée, en fait, sur une vision très élitiste de la société : les "*citoyens français*" de souche algérienne sont tous des notables, le plus souvent fortunés et fortement imprégnés de la culture française par leurs études, Ferhat Abbas en est, pendant un temps, le symbole. Les réformes économiques et sociales, plusieurs

<sup>5</sup> Sources : Guy Pervillé, « La politique algérienne de la France de 1830 à 1962 », École Nationale de la Magistrature, déc. 1995.

<sup>6</sup> Jacques Salvator, entretiens du 28 mai 2008 et du 18 fév. 2009 à Aubervilliers

fois annoncées, débouchent très rarement faute de moyens suffisants et d'une réelle volonté politique de les faire aboutir ; ainsi, le taux de scolarisation des enfants algériens demeure extrêmement faible (à peine 20%). Tout conduit donc à ce que deux communautés aux cultures très différentes, ne puissent se rencontrer.

L'affrontement devient alors de plus en plus inévitable et le **1<sup>er</sup> novembre 1954** une série d'attentats, tout particulièrement dans les Aurès, marque le début de la guerre d'indépendance qui va durer plus de sept ans. Le Front de Libération Nationale (FLN), ex Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) en est à l'origine. Il exige que les *"autorités françaises [...] reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes"* et annonce *"la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de [son] but [...] la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques"* (déclaration radiophonique du 1<sup>er</sup> nov. 1954).

Le FLN, à ses débuts, comprend quelques centaines de militants très actifs, d'origines diverses et sans véritable projet politique. Ce qui les rassemble est un fort sentiment d'identité nationale fondé sur l'islam et une opposition inconditionnelle à la politique française d'assimilation. Leur intention est d'élargir le plus rapidement possible leur base militante d'action afin de généraliser la guerre<sup>7</sup> de libération. Il met alors en pratique le principe *"qui n'est pas avec moi est contre moi"*, afin d'éliminer, y compris par la force, le MNA de Messali Hadj, jugé trop partisan de solutions négociées.

Fin 1957, le FLN se retrouve pratiquement seul représentant du peuple algérien avec une forte branche armée (ALN) et une bonne implantation auprès des algériens vivant en métropole et importants pourvoyeurs en fonds.

Les évènements de la toussaint 1954 provoquent un grand malaise politique en France. Le gouvernement, présidé par Pierre Mendès-France, François Mitterrand en étant ministre de l'intérieur, est très ferme : *« Il n'y aura pas de la part du Gouvernement ni hésitation, ni attermoiement, ni demi-mesure dans les dispositions qu'il prendra pour assurer la sécurité et le respect de la loi. Il n'y aura aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle, chacun ici et là-bas doit le savoir. À la volonté criminelle de quelques hommes doit répondre une répression sans faiblesse car elle est sans injustice. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la Nation, l'unité, l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. Leurs populations qui jouissent de la citoyenneté française et sont représentées au Parlement ont d'ailleurs donné dans la paix, comme autrefois dans la guerre, assez de preuves de leur attachement à la France pour que la France à son tour, ne laisse pas mettre en cause cette unité [...]. Jamais la France, aucun Gouvernement, aucun Parlement français, quelles qu'en soient d'ailleurs les tendances particulières, ne cédera sur ce principe fondamental »*<sup>8</sup>, déclare Pierre Mendès-France dès le 12 novembre 1954, et le même jour, à la même tribune, François Mitterrand s'écrie : *« l'Algérie c'est la France ! »*. Ces déclarations peuvent surprendre de la part d'hommes de gauche, signataires en juillet 1954 des accords de Genève mettant fin à la guerre d'Indochine et engagés dans des négociations avec la Tunisie et le Maroc pour l'indépendance de ces pays. Mais pouvait-il en être autrement ? Ils ne disposent que des informations provenant du Gouverneur général, Roger Léonard, dont le rôle est

<sup>7</sup> L'usage du mot "guerre" est juridiquement inapproprié, puisque, en droit international, pour être en guerre il est nécessaire de l'avoir officiellement déclarée, ce que seul un État reconnu peut faire. On peut toutefois parler de guerre civile. Pour le conflit en Algérie la qualification de guerre n'est reconnue officiellement que le 18 mai 1999 par un vote de l'Assemblée nationale.

<sup>8</sup> Discours de Pierre Mendès-France et de François Mitterrand à l'Assemblée nationale le 12 nov. 1954 (annexe 1.12. [http://genepi2.pagesperso-orange.fr/utopies\\_annexes.html](http://genepi2.pagesperso-orange.fr/utopies_annexes.html) )

de maintenir l'ordre ; ils parlent au nom de la France sous la pression d'une grande partie de la classe politique, de gauche comme de droite, toute acquise à l'Algérie française ; enfin, ils doivent rassurer la population des deux côtés de la Méditerranée.

L'Algérie, plus que ses voisins du Maroc et de la Tunisie, a été une colonie de peuplement, fortement investie depuis plus d'un siècle par des milliers d'européens. Ceux-ci sont près d'un million en 1954 et se sentent peut-être trop chez eux, au détriment des populations arabes et berbères. Les écrits d'Albert Camus symbolisent à la fois la jouissance éprouvée à vivre dans ce pays, mais aussi tous les graves malentendus qui se sont installés entre deux peuples qui ont beaucoup de mal à vivre ensemble. Dès 1939, A. Camus avait dénoncé, dans le journal "*Alger républicain*", la grande misère constatée en Kabylie au cours d'un reportage : « [...] *qu'ajouterais-je à tous ces faits ? Qu'on les lise bien. Qu'on place derrière chacun d'eux la vie d'attente et de désespoir qu'ils figurent. Si on les trouve naturels, alors qu'on le dise. Mais qu'on agisse si on les trouve révoltants* »<sup>9</sup>.

Les propos de P. Mendès-France et de F. Mitterrand sont très mal ressentis en Algérie, non seulement par les algériens favorables à l'indépendance, mais aussi par des français qui y demeurent et soutiennent la lutte de libération, en fait quelques centaines de militants, le plus souvent trotskistes et anarchistes, mais aussi communistes ou socialistes en rupture avec la ligne de leur parti. Les trotskystes de la 4<sup>e</sup> Internationale ne sont pas à l'aise avec le nationalisme exacerbé du MNA et du FLN et la référence à l'Islam dans le manifeste de proclamation du FLN est, à leurs yeux, très gênant. Malgré ces réserves, ils s'engagent dans un soutien efficace : « *nos sections dans les pays impérialistes métropolitains et dans tous les pays capitalistes ont le devoir de défendre activement la lutte émancipatrice des peuples coloniaux contre l'impérialisme, même dans les cas où cette lutte est dirigée par des éléments nationalistes et démocrates bourgeois* »<sup>10</sup>.

### **Les porteurs de valises**

Sur le territoire français, les premiers réseaux<sup>11</sup> de soutien au FLN se mettent en place, dès 1955, à l'initiative de la section française de la 4<sup>e</sup> Internationale, le Parti communiste internationaliste (PCI) trotskiste, avec un dirigeant emblématique, Michel Raptis, dit Pablo, qui sera à l'origine de l'installation au Maroc d'une usine clandestine de fabrication d'armes pour le FLN, située dans une grande orangerie près de Kenitra (Nord-Ouest du Maroc). Les ateliers sont opérationnels fin 1959. 300 personnes de toutes origines y travaillent. Après l'indépendance Pablo deviendra conseiller de Ben Bella pour le développement de l'autogestion.

Yvan Craipeau<sup>12</sup>, Pierre Naville, qui ne sont plus au PCI, Simone Minguet, Pierre Frank, Alain Krivine..., sont leaders dans l'organisation d'un soutien aux multiples activités clandestines : faux papiers, caches de militants du FLN, collectes de fonds, transport d'armes... Rapidement ils cherchent à favoriser des liens entre le FLN (Mohammed Harbi) et la Nouvelle gauche (Claude Bourdet, André Mandouze, Gilles Martinet, Marceau Pivert...) qui commence à s'organiser.

Un peu plus tard, un grand nombre de chrétiens et de communistes en rupture de ban avec le PCF, créent plusieurs réseaux dans les grandes villes de France, les plus connus étant le réseau Francis Jeanson et le réseau Henri Curiel ; ce sont les porteurs de valises qui transportent argent, tracts, armes... chacun ignorant ce qu'il véhicule.

Tous les réseaux clandestins subissent le harcèlement de la police, beaucoup de militants sont arrêtés, condamnés et emprisonnés parfois plusieurs années, d'autres sont obligés d'entrer en

<sup>9</sup> Albert Camus, *Actuelles III. Chroniques algériennes 1939-1958*, 2002, Gallimard Folio essais

<sup>10</sup> Sylvain Pattieu, *Les camarades des frères : trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*, 2002, éd. Syllepse

<sup>11</sup> Sources *Les camarades des frères*, op.cité

<sup>12</sup> Yvan Craipeau a été secrétaire de Trotsky en 1933

clandestinité, dont Francis Jeanson, à la suite du démantèlement de son réseau début 1960. Le procès qui suit en septembre de la même année prononce des peines très lourdes à l'égard d'une vingtaine des membres de ce réseau. F. Jeanson écrit : « *Mes camarades et moi n'avons fait que notre devoir, car nous sommes l'autre face de la France. Nous sommes l'honneur de la France [...] Politiquement parlant, le procès a été une aubaine parce qu'il a montré le ridicule des positions françaises officielles, le ridicule d'une attitude qui consistait à tenir les combattants algériens pour des bandits, des hors-la-loi, alors qu'en réalité ils exigeaient de la France le respect de ses propres lois* »<sup>13</sup>.

### ***L'échec de la politique de pacification, les camps de regroupement***

La pacification est un programme destiné à préparer des cadres militaires à la guerre dite psychologique. Il s'agit en fait de surveiller la population civile et de la convaincre que les soldats FLN sont des traîtres, des brutes sanguinaires. Il s'agit aussi d'interroger des militants de base afin de remonter jusqu'aux plus hauts responsables de l'armée de libération. C'est ainsi que l'armée a institutionnalisé la torture avec l'assentiment du pouvoir politique. C'est Marcel Bigeard qui est chargé de la direction de l'opération : « *... La forme physique, l'idéal, la grandeur, défendre la patrie ! Apprendre à regarder la mort en face, enfin, vous voyez... Je transformais les types, un petit peu comme font les islamistes, si vous voulez, prêts à sauter avec leurs bombes !* »<sup>14</sup>.

En décembre 1958, le journaliste Robert Barrat rapporte dans le journal "Témoignage Chrétien"<sup>15</sup> les propos d'un officier, ancien stagiaire d'un centre de préparation : « *comment n'y aurait-il pas complicité de l'ensemble de la hiérarchie quand, dans une école comme celle de Jeanne-d'Arc (près de Philippeville, devenue Skikda), on nous expliquait, pendant le cours sur le renseignement, qu'il y avait une torture humaine. [...] Le capitaine L. nous a donné cinq points que j'ai là, de façon précise, avec les objections et les réponses : 1) il faut que la torture soit propre ; 2) qu'elle ne se fasse pas en présence de jeunes ; 3) qu'elle ne se fasse pas en présence de sadiques ; 4) qu'elle soit faite par un officier ou par quelqu'un de responsable ; 5) surtout qu'elle soit "humaine", c'est-à-dire qu'elle cesse dès que le type a parlé et qu'elle ne laisse pas de trace* ».

L'une de ses grandes opérations de la pacification consiste à rassembler la population algérienne rurale dans des camps-villages de regroupement, dans le but affiché de la protéger mais surtout de supprimer, si possible, tout lien avec l'armée du FLN. D'après l'historien Charles-Robert Ageron<sup>16</sup>, au 1<sup>er</sup> janvier 1959, un million de personnes sont ainsi déplacées dans 936 camps-villages. Ces personnes passent d'un habitat relativement dispersé à un habitat très regroupé et clos. Ces camps - villages, parfois construits de toutes pièces, sont gérés par des officiers et des soldats (dont bon nombre de harkis) des "Sections Administratives Spécialisées" (SAS). Les officiers reçoivent en principe une formation spécifique à la pacification et doivent normalement veiller à satisfaire les besoins fondamentaux de ces populations déplacées en installant des écoles, des dispensaires... ce qui est loin d'être réalisé faute de moyens et de temps. L'alimentation devient un problème crucial : la population rurale déplacée, est pauvre ; elle a des habitudes d'autosuffisance alimentaire, cultures vivrières et petits élevages (poules, chèvres, moutons...) qu'elle a du mal à reproduire dans les camps par manque de terrains cultivables. Mais au moment des regroupements, elle n'est pas autorisée le plus souvent à emmener son bétail et quand elle le peut, le terrain, étroitement délimité et surveillé,

<sup>13</sup> Michel Minard, "Entretien avec Francis Jeanson", Sud / Nord, 1/2001, N°14, [www.cairn.info/](http://www.cairn.info/)

<sup>14</sup> Marcel Bigeard est interrogé par la journaliste Marie-Dominique Robin dans *Escadron de la mort, l'école française*, 2004, éd. la Découverte

<sup>15</sup> Témoignage Chrétien et France Observateur (devenu le Nouvel Observateur) ont été les premiers journaux à dénoncer ces pratiques de torture

<sup>16</sup> Charles-Robert Ageron, *L'Algérie des Français*, 1993, Seuil

est notoirement insuffisant pour cultiver et faire paître le bétail. Les SAS font ce qu'elles peuvent mais n'arrivent pas à satisfaire la demande alimentaire des populations déracinées, humiliées et la malnutrition apparaît avec un taux de mortalité infantile anormalement élevé.

La situation désastreuse d'un certain nombre de camps est révélée en février et avril 1959 par deux rapports : l'un provient du Secours catholique, il est signé par Mgr Rodhain qui parle de "réfugiés" au lieu de "regroupés", ce changement d'appellation est significatif de la manière dont les enquêteurs ont perçu la situation :

1. "Des hommes ont faim. Des enfants ont faim.
2. Les œuvres privées ne peuvent pas résoudre ce problème. Elles ne le doivent pas, car ce n'est pas leur rôle de se substituer à l'autorité responsable [...]
3. Il y a un devoir pour l'autorité du pays à remédier actuellement à la sous-alimentation d'une partie notable du million de personnes dites "réfugiés" en Algérie".

L'autre, beaucoup plus officiel, est rédigé par un jeune haut fonctionnaire, frais émoulu de l'École nationale d'administration (ENA) : Michel Rocard. Il profite d'une mission officielle de l'Inspection des finances en Algérie pour se rendre dans plusieurs camps, à la demande de Paul Delouvrier délégué général du Gouvernement en Algérie depuis le 12 déc. 1958 en remplacement du général Salan.

M. Rocard remet son rapport le 17 février 1959. Intitulé "*Note sur les Centres de regroupement*"<sup>17</sup>, il confirme, en les amplifiant, les conclusions du Secours catholique et souligne l'incapacité des SAS à pouvoir gérer valablement cette situation. À la fois officiel - il est rédigé sous signature d'un haut fonctionnaire agissant en tant que tel - et officieux - il n'y a pas de lettre de mission-, ce rapport est destiné à alerter les plus hautes autorités de l'État et ne doit pas être rendu public : « *s'il [M. Rocard] a rédigé ce rapport à la demande du représentant de l'État, ce n'est pas pour dénoncer cet État devant l'opinion nationale et internationale mais parce qu'il veut informer Paris de ce qui se produit à son insu dans le bled* », explique Vincent Duclert et Pierre Encrevé<sup>18</sup>. M. Rocard, conscient de son rôle et de sa responsabilité de haut fonctionnaire, est convaincu que seul le Général de Gaulle est capable de mettre fin à cette situation scandaleuse et faire en sorte que le pouvoir civil reprenne les choses en main sur le territoire algérien.

Le rapport est remis à Edmond Michelet, garde des Sceaux ; par une fuite sans doute délibérée, il parvient à la presse mi-avril 1959 sans qu'il soit fait mention du nom de son rédacteur<sup>19</sup>. Sa publication déclenche une énorme vague d'indignation ; son caractère officiel lui donne une portée nettement supérieure au rapport du Secours catholique ou aux articles virulents de l'hebdomadaire "El Moudjahid"<sup>20</sup> très peu lu en France métropolitaine. Pourtant la droite, lors d'un débat épique à l'Assemblée nationale le 9 juin, cherche à en minimiser la portée en en faisant un complot communiste, le Premier ministre Michel Debré déclare : "*les dirigeants de la rébellion, nous en avons la preuve, ont demandé que, dans le monde entier, les partis communistes lancent une campagne contre les centres de regroupement. [...] Cette collusion du parti communiste avec l'anti France, je tiens à la souligner*"<sup>21</sup>. Fernand Grenier, député communiste répond : « *alors, le rapport Delouvrier est un rapport communiste ?* »<sup>22</sup>. Le rapport parvient malgré tout à l'ONU et, en juillet

<sup>17</sup> Michel Rocard, *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, 2003, Mille et une nuits

<sup>18</sup> Vincent Duclert et Pierre Encrevé, préface de *Rapport sur les camps de regroupement*, op.cité

<sup>19</sup> La presse parle d'une enquête effectuée par six hauts fonctionnaires. M. Rocard acceptera que son nom soit mentionné seulement en 2003, à la publication de son livre.

<sup>20</sup> El Moudjahid, imprimé en Tunisie, a commencé à paraître en 1956

<sup>21</sup> Débat à l'Assemblée nationale du 9 juin 1959, dans *Rapport sur les camps de regroupement*, op.cité

<sup>22</sup> *ibid.*

1959 à la demande de 25 pays du groupe afro asiatique, la question algérienne est inscrite à l'ordre du jour. Cette publication controversée du rapport, non voulue par son auteur, a certainement provoqué un changement radical dans la perception du conflit algérien et il est de plus en plus question de guerre.

### ***Vers l'indépendance***

---

La répression et la pacification-assimilation n'ont pas donné les résultats escomptés et le paysage politique, à droite comme à gauche, va s'en trouver bouleversé.

Le général de Gaulle en septembre 1959 évoque la possibilité de l'autodétermination de l'Algérie ; Alain Peyrefitte, à cette époque proche collaborateur du général sur la question algérienne, rapporte ainsi l'explication de ce choix : « *-[...] les Arabes, vous êtes allés les voir ? Vous les avez regardés avec leurs turbans et leurs djellabas, vous voyez bien que ce ne sont pas des Français ! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri [...]. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se séparent de nouveau.[...]. Vous croyez que le corps français peut absorber 10 millions de musulmans qui demain seront 20 millions, et après-demain 40 ? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ?* ». Cette idée provoque une vive réaction d'une partie de la droite. Georges Bidault, Jacques Soustelle et quelques généraux, se liguent pour créer le Conseil National de la Résistance pour l'Algérie française ; le CNR débouchera en février 61 sur "l'Organisation Armée Secrète" (OAS), à l'origine de nombreux attentats en Algérie et en France et de la montée en puissance de l'extrême-droite.

À gauche la situation est plutôt confuse : « *la gauche française aurait été plus rapidement consciente de l'importance du problème, ça n'aurait pas été plus mal* »<sup>23</sup> ; si F. Jeanson a raison de souligner les difficultés rencontrées par la gauche de gouvernance (SFIO / PCF) à soutenir clairement le mouvement vers l'indépendance de l'Algérie, il semble toutefois ignorer toute un courant pro indépendance apparue rapidement au sein de la SFIO et qui donne naissance à l'UGS<sup>24</sup>.

L'UGS ne parvient pas toutefois à faire évoluer la SFIO, ce qui conduit en septembre 1958 à la création du Parti Socialiste autonome (PSA), puis du Parti Socialiste Unifié (PSU) en 1960.

En septembre 1960 paraît "Le manifeste des 121", signés par de nombreux intellectuels<sup>25</sup>. Des appelés hésitent à se rendre en Algérie pour participer à une guerre qu'ils jugent contraire aux droits de l'Homme. L'objection de conscience n'est pas encore légalisée<sup>26</sup>, reste alors la désertion ou l'insoumission, c'est un choix difficile car les risques sont importants surtout en temps de guerre. Entre 1954 et 1962, il y a eu, séjournant à un moment ou à un autre sur le territoire algérien, 1 343 000 appelés ou rappelés, et 407 000 militaires d'active. À partir de 1957 la présence militaire permanente est de 450 000 soldats et officiers. Pendant toute la guerre, 11 250 insoumis (appelés ne se présentant pas à l'incorporation) et 890 déserteurs ont été recensés, soit à peine 1% des appelés. Ceci dit, cela représentait effectivement une lourde charge pour les réseaux militants.

<sup>23</sup> Michel Minard, « Entretien avec Francis Jeanson », Sud / Nord, 1/2001, N°14, [www.cairn.info/](http://www.cairn.info/)

<sup>24</sup> L'Union de la Gauche Socialiste est fondée en 1957, Gilles Martinet en est le premier secrétaire général

<sup>25</sup> Manifeste des 121. Parmi les signataires : Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre, François Maspéro, Théodore Monod, Alain Resnais, Edgar Morin, André Breton, Pierre Vidal-Naquet, Claude Lanzmann, Henri Lefebvre, Claude Roy, Marguerite Duras ... (annexe 1.13. [http://genepi2.pagesperso-orange.fr/utopies\\_annexes.html](http://genepi2.pagesperso-orange.fr/utopies_annexes.html) )

<sup>26</sup> En France, la loi sur l'objection de conscience fut approuvée en décembre 1963. Elle a disparu avec la fin de service militaire obligatoire en novembre 1997.



M. Rocard<sup>27</sup> : « *Ce manifeste appelle à l'insoumission les jeunes français appelés à partir en Algérie, mais il ne dit pas le moindre mot sur les conséquences que cela peut entraîner : emprisonnement, risques professionnels... Supposez qu'il y ait, ne serait-ce qu'une centaine d'insoumis, dans quel pays va-t-on les exiler, qui s'occupera des faux papiers, où trouver l'argent nécessaire ? Il était beaucoup plus utile et efficace d'être actif dans le contingent ; ainsi par exemple lors du putsch des généraux en 1961, afin d'éviter l'éventuel envol des paras sur Paris, les hélices des avions de transport ont été dévissées* ».

À cette époque, Michel Marzin<sup>28</sup> est militaire dans l'aéronavale : « *on devait préparer des avions susceptibles de bombarder la France. On les a neutralisés, puis on s'est postés avec des fusils mitrailleurs sur le toit de l'atelier qui donnait sur le mess des officiers et on les a empêchés de sortir. C'était de la rébellion, mais sur la base on était une grande majorité d'opposants au putsch. On n'a pas revu les officiers jusqu'à la fin du putsch, ils sont restés cantonnés dans leur carré. Cette action a peut-être été propre à l'aéronavale moins disciplinée et on était aussi beaucoup plus rassemblés géographiquement que l'infanterie, ce qui facilitait certainement les choses pour organiser l'opposition* ».

M. Rocard : « *Cela supposait de l'organisation, et c'était possible parce qu'il existait dans l'armée un réseau très actif de militants. Robert Chapuis, avec la JEC et l'UNEF, a été décisif dans ce domaine* ».

Robert Chapuis<sup>29</sup> : « *pendant la guerre, le syndicat des étudiants, l'UNEF, a établi des liens très forts entre les étudiants militaires en Algérie et les étudiants en France, en particulier sous forme d'une lettre mensuelle où étaient relatés des témoignages et des faits de guerre. Pour des raisons de sécurité, seuls des "civils" s'occupaient de la mise en forme et de la diffusion. Un pseudonyme collectif fut choisi et la "Lettre d'André Olive" parut régulièrement, réussissant à toucher quelques centaines de jeunes appelés. C'était bon pour le moral ! Et c'est aussi ce qui a permis de préparer l'action du contingent au moment du putsch de 1961* ».

Le PSU est le premier, avec l'UNEF, à organiser des manifestations de masse pour réclamer la fin de la guerre par la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie. La manifestation sanglante de Charonne le 8 février 1962, et les funérailles des victimes, qui rassemblent plus de 500 000 personnes le 13 février, sont des événements qui ont rendu inéluctables l'indépendance et la paix.

M. Rocard : « *Le 1<sup>er</sup> novembre 1961, date anniversaire du déclenchement de l'explosion en Algérie, une manifestation est prévue à Paris. Pour contourner la police, il est convenu que toutes les sections parisiennes du PSU se réuniraient quelque part et que le lieu serait indiqué par téléphone à 17 h 30. Ce lieu c'est d'abord la Place Blanche, puis la place Clichy où on se regroupe auprès de la statue du Maréchal de Moncey ! Édouard Depreux grimpe sur le socle et fait un bref discours. Comme il est très connu comme ancien ministre de l'Intérieur et de l'Éducation nationale, cette opération déclenche un barouf énorme avec beaucoup d'échos dans les médias* ».

### ***Des lendemains difficiles, on ne rêve plus !***

Indépendance n'est pas nécessairement synonyme de paix et les grandes résolutions du chapitre II des accords d'Évian vont être vite oubliées : « *nul ne pourra faire l'objet de mesures de police ou de justice, de sanctions disciplinaires ou d'une discrimination quelconque en raison : d'opinions émises à l'occasion des événements survenus en Algérie avant le jour du scrutin*

<sup>27</sup> Michel Rocard, entretien du 25 nov. à Paris

<sup>28</sup> Michel Marzin, entretiens des 29 sept. 2008 et 28 avr. 2009 à Morlaix (Finistère)

<sup>29</sup> Robert Chapuis : entretien du 30 juin 2009 à Paris.

*d'autodétermination ; d'actes commis à l'occasion des mêmes événements avant le jour de la proclamation du cessez-le-feu. Aucun Algérien ne pourra être contraint de quitter le territoire algérien ni empêché d'en sortir* ». Entre le 18 mars, signature des accords d'Évian et le 5 juillet 1962, proclamation de la République algérienne, et bien au-delà, les règlements de compte sont terribles et sanglants surtout en Algérie mais aussi en France. Pieds noirs et harkis sont particulièrement visés. Les Français d'Algérie fuient la violence dans des conditions désastreuses pour tous ceux qui ne possèdent rien ou pas grand-chose, c'est-à-dire la grande majorité d'entre eux.

L'exode massif de personnes qui assuraient l'essentiel de l'encadrement économique et administratif en Algérie, provoque une désorganisation complète du pays et ce, d'autant plus que les tensions entre le Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA), négociateur des accords d'Évian, le bureau politique du FLN, présidé par Ahmed Ben Bella et l'armée de Houari Boumédiène, sont énormes. A. Ben Bella, avec l'aide de H. Boumédiène arrive à stabiliser quelque peu le pouvoir et entreprend de relancer la vie économique et de réorganiser le pays.

### ***Les "pieds rouges"***

Au début de l'année 1963, un flux migratoire s'installe dans le sens Europe - Algérie ! S'il est très loin de compenser l'exode inverse, il représente une grande diversité professionnelle : médecins, personnel para médical, enseignants, journalistes, quelques ouvriers..., qui n'ont pas nécessairement le statut de coopérant. Accueillis avec une certaine méfiance, ils ne sont pas pour autant rejetés. Qui sont-ils exactement ? Pour la plupart des trotskystes de la 4<sup>e</sup> Internationale auxquels s'ajoutent quelques communistes et socialistes du PSU. Ils sont surnommés les "*pieds rouges*" et certains sont connus : Jean-Michel Krivine (frère d'Alain), médecin, qui installe avec Stanislas Tomkiewicz, un centre de formation para médicale en Kabylie ; Simone Minguet et Louis Fontaine qui travaillent à l'agence de presse algérienne ; Michel Lequenne, etc. Sans mésestimer leur volonté d'aider concrètement l'Algérie, il n'en demeure pas moins que leur démarche a aussi une forte connotation politique, car elle est fondée sur le principe qu'une guerre de libération ne peut déboucher que sur une révolution socialiste et ils souhaitent donc participer directement à celle-ci. Ernest Mendel et Pablo, les grand penseurs du PCI, estiment dans la revue "*4<sup>e</sup> Internationale*"<sup>30</sup> que le FLN doit suivre le modèle cubain et donc se transformer en "*un parti socialiste, révolutionnaire, démocratique*", avec comme première priorité une grande réforme agraire, la révolution ne pouvant "*refuser, tarder même, de donner la terre aux paysans sans se trahir*". Le PCI souhaite inscrire l'Algérie dans la dynamique de la révolution socialiste mondiale tant espérée, tant rêvée, « *les trois forces de la révolution mondiale - la révolution coloniale, la révolution politique dans les États ouvriers dégénérés ou déformés, et la révolution prolétarienne dans les pays impérialistes - forment une unité dialectique. Chacune de ces forces influe sur les autres et, en retour, en reçoit des impulsions puissantes ou des coups de frein sur son propre développement* »<sup>31</sup>, et il espère que la révolution algérienne s'étendra rapidement à l'ensemble du Maghreb.

Ce que le PCI, semble-t-il, capte moins, c'est que le FLN, mis à part quelques rares militants, n'a pas le référentiel trotskyste et demeure attaché au nationalisme et à un Islam modéré, bases fondatrices de son unité. Ce qui fait qu'il s'oriente vers un socialisme spécifique ou "*socialisme islamique*", s'appuyant sur les enseignements du prophète, "*l'égalité est un principe cardinal de l'islam. L'égalité est le message de notre prophète. Des califes ont fondé leurs gouvernements sur ce*

<sup>30</sup> 4<sup>e</sup> Internationale : "La révolution algérienne à l'heure du choix", N°14, juillet 1962

<sup>31</sup> Motion adoptée par le congrès de réunification de la 4<sup>e</sup> Internationale, 1963

*principe. Les gens qui sont opposés à l'égalité ne défendent pas la cause de l'islam*" (Zulfikar Ali Bhutto<sup>32</sup>).

Pablo, leader incontournable de cette vague trotskyste vers l'Algérie, a pendant la guerre établi des relations de confiance, voire amicales, avec Ahmed Ben Bella, qu'il qualifie « *d'homme sobre, modeste, réfléchi et ses réponses en général sont satisfaisantes et insérées dans une logique d'un développement socialiste inévitable de la révolution. [...] Son évolution personnelle, résultant de l'interaction dialectique entre les pressions qu'il reçoit des masses, du contexte objectif en général, et de sa propre action, aura une grande influence sur l'étape en cours de la révolution* ». Pablo manifeste, en toute modestie, une « *très grande satisfaction de trouver Ben Bella parvenu aux mêmes conclusions* » que lui, à savoir : des mesures immédiates pour les plus défavorisés, remise immédiate aux collectifs d'ouvriers de toute entreprise urbaine ou rurale abandonnée par son propriétaire, etc.<sup>33</sup>.

Plusieurs autres rapports du PCI signés Michel Fiant, Driss (pseudonyme)..., vont dans le même sens, parfois avec plus de critiques. La stratégie de l'entrisme, chère aux militants trotskistes, n'a cependant pas le temps de faire avancer la révolution, car la prise du pouvoir par Houari Boumédiène en Juin 1965, met fin au grand rêve, la plupart d'entre eux sont expulsés sans ménagement et sans le moindre mot de remerciement !

Avant cette grande désillusion, Pablo, conseiller auprès de A. Ben Bella, était parvenu, d'après Sylvain Pattieu, "*avec Mohamed Harbi et Hocine Zahouane, à faire adopter en mars 1963, des décrets sur l'administration des biens vacants et l'autogestion des entreprises*"<sup>34</sup>, la "Charte d'Alger", adoptée par le 1<sup>er</sup> congrès du FLN en 1964, confirmant cette orientation.

### ***L'autogestion en Algérie***

Ahmed Ben Bella s'est formé politiquement très jeune au contact de Messali Hadj, marxiste modéré, dans le cadre du Parti du Peuple Algérien. Il acquiert également une solide culture religieuse faisant de l'Islam l'essence même des luttes de libération des pays du Maghreb depuis 1830 : « *Cette lutte impitoyable, épuisante, le peuple algérien la mènera en s'arc-boutant sur ses ancrages arabo-islamiques. Chaque fait, chaque circonstance sont interprétés par référence à ce patrimoine [...] Égrenés comme un chapelet de perles, les noms de l'émir Abdelkader, Mokrani [...] Lalla Fathma N'Soumer*<sup>35</sup> *la Kabyle, l'émir Khaled..., engrangés les moissons de nos certitudes à travers l'Étoile Nord-Africaine, le Parti du Peuple algérien, le MTLD, l'Organisation spéciale, le CRUA*<sup>36</sup> *et le FLN ; un langage s'est conservé, un message s'est transmis, une invariance s'est perpétuée* »<sup>37</sup>. Cette invariance de l'islam fonde son projet politique qu'il construit en opposition au matérialisme occidental. On doit aussi noter qu'il établit, dès 1962, des liens étroits avec Cuba qui fournit des armes à l'Algérie et partage une amitié réelle avec Che Guevara<sup>38</sup>.

Dans un essai, "*La Filiation maudite*"<sup>39</sup>, A. Ben Bella critique toute la lignée des penseurs occidentaux, de Thomas Hobbes à Karl Marx en passant par J.-J. Rousseau et Adam Smith, qui, selon

<sup>32</sup> Ali Bhutto fut président et Premier ministre du Pakistan. Cité par Youssef GIRARD, « Le socialisme islamique : rouvrir une perspective », dans "le Grand Soir ", Oct. 2009

<sup>33</sup> Michel Pablo, « Retour d'Algérie, rapport confidentiel à usage interne », 25 août 1962, dans *Les camarades des frères*, op.cité

<sup>34</sup> Sylvain Pattieu, op.cité

<sup>35</sup> Lalla Fathma N'Soumer prit la tête de la révolte kabyle contre l'armée française entre 1847 et 1857 ; elle peut être comparée à Louise Michel

<sup>36</sup> Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action, fondé en 1954

<sup>37</sup> Ahmed Ben Bella, « L'Islam et la Révolution algérienne », *conférence à Genève*, 10 mars 1985

<sup>38</sup> Ahmed Ben Bella, « Ainsi était le Che », *Le Monde diplomatique*, oct. 1997

<sup>39</sup> Ahmed Ben Bella, *La filiation maudite. Critique de la raison occidentale*, 1986, Archipress

lui, ont largement contribué à orienter l'Occident vers le matérialisme, entraînant le monde dans des dérives où l'économie prend le pas sur tout au détriment de la culture et de la civilisation, l'homme devenant ainsi machine et simple objet économique : « *deux siècles séparent le Léviathan de Hobbes du Capital de Marx, cependant les mêmes fondements intellectuels les irriguent. [...] Au-dessus de ces fondements s'élève l'édifice du système mondial qui régit nos destinées. Le marxisme donne de l'homme une définition économique ; l'homme tire son identité de son statut de force de travail, il est le moyen, non la fin, d'un procès économique. Le marxisme rejoint ainsi le libéralisme quant au problème des fins utilitaires* ». Et, précise-t-il, les pays du Sud, pour éviter de se faire piéger par le système occidental, ont tout intérêt à s'éloigner de cette filiation maudite par une véritable « *révolution culturelle* »<sup>40</sup> ouvrant sur une vie plus spirituelle, moins consommatrice, soucieuse de l'environnement, plus solidaire, retrouvant le goût de "*l'effort collectif*", etc. Il définit ainsi "*le socialisme islamique*", socialisme qui a bien des points communs avec le Personnalisme d'E. Mounier et la pensée de Michel Serres qu'il cite plusieurs fois.

Sur la base de cette pensée politique, A. Ben Bella avait, en arrivant au pouvoir en 1962, **des** objectifs économiques et sociaux assez précis :

- la priorité absolue est d'assurer la subsistance de ceux qui vivent sur la terre nationale par une agriculture tendant le plus possible à l'autosuffisance : "*pour le peuple colonisé, la valeur la plus essentielle, parce que la plus concrète, c'est d'abord la terre : la terre qui doit assurer le pain et, bien sûr, la dignité*"<sup>41</sup> ;
- l'industrie est prioritairement centrée sur les équipements et produits liés à l'agriculture et doit également satisfaire les besoins du marché intérieur pour les transports, le logement, la santé, la pétrochimie, etc., en évitant dans toute la mesure du possible le recours aux multinationales<sup>42</sup> ;
- le marché doit définir des règles de fonctionnement le rendant moins agressif, plus juste permettant d'éviter l'apparition d'une nouvelle bourgeoisie possédante.

Ces objectifs doivent être mis en œuvre par l'État qui « *a pour tâche première de préserver les expériences socialistes en cours, de les aider à triompher des difficultés inévitables, d'intervenir dans le secteur privé pour en hâter la socialisation, de pallier l'absence de gestion directe quand celle-ci n'est pas encore possible, sans jamais perdre de vue que ce rôle gestionnaire qu'il est amené à assurer n'est qu'une étape provisoire qui prépare l'organisation autogestionnaire* »<sup>43</sup>.

Avec cette pensée profondément humaniste et un zeste de marxisme, A. Ben Bella pouvait envisager la mise en œuvre d'une stratégie autogestionnaire, dont il fait l'un des axes de la remise en route de l'économie du pays : « *l'autogestion exprime la volonté des couches laborieuses du pays à émerger sur la scène politico-économique et à se constituer en force dirigeante. Sur le plan économique, l'autogestion a posé la nécessité de l'extension de la réforme agraire et des nationalisations, tant dans l'agriculture que dans l'industrie [...]* »<sup>44</sup>.

Ce sont les biens vacants, surtout les domaines agricoles laissés à l'abandon parfois très dégradés au moment des départs précipités des anciens colons, que le gouvernement décide de faire fonctionner en autogestion. Certains de ces biens, avant même toute décision politique, avaient été mis sous contrôle des employés restés sur place à l'indépendance, sous forme de coopératives officieuses ; en revanche pour d'autres, il y eut des tentatives d'appropriation par quelques

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, 1961, Maspéro

<sup>42</sup> Ce ne fut pas le cas pour les ressources pétrolières dont l'exploitation est restée dépendante des grandes compagnies internationales jusqu'en fév. 1971, date de leurs nationalisations par Houari Boumédiène

<sup>43</sup> Charte d'Alger, approuvée en avril 1964

<sup>44</sup> Ibid.

"bourgeois" algériens. Pour remettre de l'ordre à tout cela le gouvernement nationalise les domaines agricoles (30% des terres cultivables) et quelques rares petites entreprises industrielles. A. Ben Bella fait donc de l'autogestion une arme pour tenter d'éviter l'appropriation de l'économie du pays par une classe de privilégiés. C'est également un instrument de propagande fortement relayée par la presse, ainsi en 1964 la revue *Révolution Africaine* a publié 70 articles sur le socialisme autogestionnaire dans les 45 numéros parus<sup>45</sup>.

L'organigramme autogestionnaire comprend<sup>46</sup> : **l'assemblée générale des travailleurs** se réunit deux fois par an pour étudier les résultats de l'entreprise et valider les décisions du comité de gestion. Elle élit le **Conseil des travailleurs** chargé de définir et d'appliquer le règlement intérieur ; le **Comité de gestion**, élu par le Conseil, est responsable de la marche du domaine ou de l'entreprise. Le Comité désigne un **président** chargé de faire la liaison avec le **directeur**, qui, nommé par l'État, est chargé de veiller à ce que le Comité de gestion ne prenne pas de décisions contraires aux orientations du Plan quadriennal décidé par le gouvernement ; le directeur a droit de véto. Enfin le **Conseil communal d'animation de l'autogestion** est chargé de coordonner l'activité des exploitations et des entreprises de la Commune ; il est composé des présidents des Comités de gestion, de représentants du parti, du syndicat et des administrations. L'ensemble de ce dispositif a donné rapidement lieu à des dysfonctionnements<sup>47</sup> :

- la multiplication des instances rend la décision difficile. Il semblerait que des conflits soient apparus rapidement en particulier entre le président du comité de gestion et le directeur. De plus l'abondance de responsables peut rendre difficile la prise de décision, voire la rendre incompréhensible ou même contradictoire
- plusieurs entreprises ont été mises en difficulté financière dès le début, par un accroissement important de la masse salariale décidé par les travailleurs
- la hiérarchisation des salaires a généré beaucoup de conflits
- le manque de compétences en gestion a conduit des entreprises à la faillite
- certaines productions, même planifiés, ont manqué de débouchés extérieurs : fruits, vin...
- la chute de l'enthousiasme du début a provoqué un désintérêt croissant d'une majorité de travailleurs aux tâches de gestion. De plus l'orientation autogestionnaire vient d'en haut sous forme d'injonctions (décrets) de la part d'un État centralisé
- Faute de moyens, de temps..., l'État n'a pas pu ou su maintenir une dynamique de formation professionnelle suffisante. À l'inverse il a renforcé une bureaucratie tatillonne et tendant à devenir toute puissante
- Dans le secteur agricole, les travailleurs des domaines autogérés font rapidement figure de privilégiés (revenus garantis, horaires de travail...) à l'égard des saisonniers qui n'ont droit à aucune représentation, et de la grande majorité des petits agriculteurs qui demeurent très pauvres, tout spécialement en zone montagnaise.

Quand H. Boumédiène prend le pouvoir en 1965 sa grande priorité est de nationaliser au maximum (banques, pétrole, etc.), mais il ne change rien en apparence au système au fonctionnement autogestionnaire jusqu'en 1971. À cette date, la situation économique du pays étant loin d'être satisfaisante et H. Boumédiène, avec le Conseil de la révolution, reprend durement les choses en main. L'une des mesures prises modifie sensiblement le fonctionnement des entreprises.

<sup>45</sup> sources : Damien Hélie, « L'autogestion industrielle en Algérie ». *Revue Autogestion*, cahier 9-10, sept-déc. 1969

<sup>46</sup> sources : Critique Socialiste, revue théorique du PSU, N° 24, janv.-fév. 1976

<sup>47</sup> sources : Maurice Parodi, « L'autogestion des exploitations agricoles modernes en Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord* - Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne, 1965, éd. du CNRS

La nouvelle Charte adoptée en nov.1971 ne parle plus d'autogestion mais de "*gestion socialiste*" des entreprises nationalisées avec deux idées centrales : l'entreprise, étant propriété de l'État, est de ce fait propriété des travailleurs ; le travailleur est producteur gestionnaire. Les organes de gestion sont réduits à :

- **L'Assemblée des travailleurs** sous réserve qu'ils soient syndiqués à l'Union Générale des Travailleurs Algériens (l'UGTA est syndicat unique), dispose d'un pouvoir de consultation et gère les œuvres sociales,
- **le Conseil de direction**, nommé par le ministre, a le pouvoir décisionnel, « *l'unité de direction [étant] nécessaire dans le cadre de la planification pour préserver l'harmonie dans la gestion de l'ensemble de l'économie, ainsi que pour assurer le fonctionnement rationnel de l'entreprise. Il est évident cependant que, dans l'entreprise socialiste, cette direction ne représente pas le patronat exploiteur mais l'État populaire, garant des intérêts de l'ensemble des masses laborieuses...* »<sup>48</sup>.

Retour manifeste à un fonctionnement plus traditionnel, tout en voulant conserver l'esprit socialiste de l'entreprise.

Donc, à partir des années 1970, le levier autogestionnaire, puissant à l'indépendance, ne fonctionne plus. L'Algérie s'achemine alors vers une lutte des clans et une succession de crises, dont une guerre civile qui l'amènera au bord du gouffre en 1991.

L'historien Gilbert Meynier<sup>49</sup>, spécialiste du FLN, en fournit une explication à partir de sa propre expérience de "pied rouge" de 1963 à 1965 et de coopérant de 1967 à 1970. « *Au moment de l'indépendance j'ai voulu me rendre compte de la réalité des aspirations autogestionnaires que l'on pouvait percevoir chez les paysans lorsqu'ils reprenaient les domaines laissés vacants par les colons. Pendant un temps j'ai sacralisé le FLN, puis je me suis rendu compte que la guerre des "chefs" conduisaient à la catastrophe. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à rencontrer Mohamed Harbi<sup>50</sup>, devenu mon ami, il est le tout premier historien du FLN avec ses nombreux écrits.*

*En 1965, en prenant le pouvoir, Boumédiène a fortement étatisé l'économie ; sa réforme agraire en est l'exemple-type : l'État achète la plus grande partie de la production agricole à bas prix pour la revendre ensuite à perte ! Cette politique a contribué, non seulement à appauvrir les paysans, mais aussi à les démotiver. Le pouvoir algérien n'a pas su ou pas voulu reconnaître le mouvement spontané d'un grand nombre d'ouvriers agricoles quand, à l'indépendance, ceux-ci ont maintenu la production dans les domaines laissés vacants, il aurait fallu faire de cette autogestion une réalité politique et c'est tout le contraire qui s'est passé ! Quand un appareil politique s'empare du pouvoir, il cherche avant tout à appliquer sa logique d'appareil et le FLN ne voyait que par les militaires, c'est-à-dire tout le contraire de l'autogestion ! ».*

### **Un coin de voile s'est levé...**

Le 8 mars 1965, pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie, des milliers de femmes manifestent dans les rues d'Alger à l'appel de la très officielle organisation féminine du FLN. Mais les organisatrices sont très vite débordées et les slogans, clamés en arabe et en français deviennent plus vindicatifs : "les hommes à la vaisselle ! Les femmes au Parlement !", ou bien encore, "occupez-vous des enfants, nous, nous occupons de nous !" <sup>51</sup>. « *Quand le cortège arriva devant le*

<sup>48</sup> ibid.

<sup>49</sup> Gilbert Meynier, entretien du 10 juin 2010 à Lyon

<sup>50</sup> Mohamed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, 1980, éd. Jeune Afrique

Mohamed Harbi et Gilbert Meynier, *Le FLN, Documents et histoire, 1954-1962*, 2004, Fayard

<sup>51</sup> Catherine Simon *Algérie, les années pieds-rouges*, 2009, éd. la Découverte

port, beaucoup de femmes jetèrent leurs voiles à la mer », écrit Catherine Lévy<sup>52</sup>. Ce geste d'émancipation provoque la panique chez les hommes, « un véritable tremblement de terre jusqu'au bureau politique du FLN ! », note Mohammed Harbi<sup>53</sup>. Dès le lendemain les hommes reprendront énergiquement les choses en main !

### **Sortir du silence...**

En France, le silence, pour les pieds noirs, tout autant que pour certains soldats, peut être un refuge, l'histoire des deux pays a généré en effet des "déchirures" que les mots ont du mal à décrire, mais la mémoire collective ne doit pas pour autant les oublier, c'est ce que rappelle F. Jeanson : « [...] Si d'une certaine manière nous sommes en dehors de l'histoire, c'est qu'en même temps nous sommes en elle, elle n'est que par nous. Le "cours du monde" est à la fois notre prison et notre œuvre : ainsi n'est-il jamais, pleinement, ni l'une ni l'autre. C'est nous qui lui assurons une relative consistance en dépassant chacun des évènements vers une signification d'ensemble, qui est à la fois postulation d'un certain futur et dévoilement d'un certain passé et d'un certain présent"<sup>54</sup>. 50 ans plus tard, le silence sur cette guerre commence à se lever grâce notamment à d'anciens soldats.

Raymond Burgy<sup>55</sup>, l'un des leaders de LIP : « 29 mois sans perm ! Mon frère s'est marié pendant que j'étais là-bas et je n'ai même pas pu venir ! J'étais dans l'infanterie dans une unité combattante à la frontière tunisienne, un secteur très chaud ! Autant je peux parler des heures et des heures de la lutte chez LIP, autant il m'est très difficile d'évoquer cette guerre. Oui, j'ai participé à des choses pas jolies du tout. Je vais vous dire aujourd'hui que je regrette d'avoir exécuté certains ordres, mais que faire, que dire de plus, qu'est-ce que ça change ? C'était une guerre cruelle, il nous fallait fouiller des villages, des gosses, des femmes... On patrouillait toutes les nuits à courir après ceux qui étaient censés mettre des bombes. C'était quoi au juste ce qu'on faisait là : action de police, action militaire ? Ce n'était pas clair pour moi et ça ne l'est toujours pas. Je ne peux le raconter en détail tellement ça me met mal à l'aise... J'en rêve encore souvent... J'ai rencontré aussi beaucoup de fraternité entre nous. C'est là où j'ai vraiment appris ce qu'étaient la solidarité, l'entraide, et la débrouillardise... Quand il s'agit de se protéger, de protéger les copains, on arrive à avoir des réflexes de survie étonnants... C'est bien le seul intérêt que je vois à cette période de ma vie et cette "formation" m'a été très utile au moment de LIP quand il a fallu organiser clandestinement la cache des montres ».

Comment dépasser la souffrance ? L'écriture, la "théâtralisation", c'est ce qui a permis à Bernard Gerland de s'en sortir. Il a publié *Ma guerre d'Algérie*<sup>56</sup> et interprète ce récit devant de nombreux publics attentifs, notamment dans des lycées et des collèges ; et ainsi "la confiance devient œuvre" : manière, comme le souligne le psychanalyste Bernard Sigg<sup>57</sup>, de parler d'une guerre « qui se poursuit dans cet énorme silence qu'elle a creusé en nous. Comment ne pas voir que la honte peut entraîner la haine et que, sans une démarche de réconciliation avec soi-même et avec autrui, tout peut recommencer demain ».

Bernard Gerland<sup>58</sup> : « j'avais 15 ans quand la guerre a commencé. Je me suis mis à lire *Témoignage Chrétien, des bouquins, par exemple "La Question"*<sup>59</sup> de Henri Alleg, où il évoque la torture en Algérie, livre interdit, mais qui circulait beaucoup. J'avais acquis la conviction que cette

<sup>52</sup> Catherine Lévy, sociologue, était professeur à Alger en 1965. Citée par Catherine Simon, op.cité

<sup>53</sup> cité par Catherine Simon, op.cité

<sup>54</sup> Francis Jeanson, « Albert Camus ou l'âme révoltée », Hors-série Le Monde *Une vie, une œuvre, Albert Camus*, 2010

<sup>55</sup> Raymond Burgy, entretien du 19 mars 2009 à Besançon

<sup>56</sup> Bernard Gerland, *Ma guerre d'Algérie*, 2003, éd. Golias

<sup>57</sup> Bernard Sigg, *Le silence et la honte*, 1989, les Éditions sociales

<sup>58</sup> Bernard Gerland, entretien du 4 mai 2010 à Lyon

<sup>59</sup> Henri Alleg, *La Question*, 1958, éd. de Minuit

*guerre était absurde quand j'ai été appelé en 1960, j'avais donc plein de grandes idées dans la tête, mais quand tu plonges dans la réalité, ces idées, si elles sont restées au stade des idées, elles peuvent en prendre un sacré coup ! Alors, à 20 ans, quand on te met une arme dans les mains, une tenue de combat, un galon..., ou bien tu envoies tout ça aux orties par conviction, avec la garantie de te retrouver en prison, ou bien tu t'adaptes en te coulant dans le moule et là, la tête arrive vite à tourner en entraînant ta conscience et tes idées dans un tourbillon dévastateur. Et tout peut basculer : tu laisses aller, tu perds le sens de ta vie et de celle des autres, on boit pour tenir le coup... c'est ce qui conduit au pire..., le pire ? C'est de tuer froidement sur ordre, on appelait ça des "corvées de bois", une véritable institution, comme la torture... Je suis revenu deux ans plus tard : mission accomplie mon général ! Mais pas fier du tout et profondément blessé dans ma tête, et je suis loin d'être le seul... Pour supporter, on enfouit tout au plus profond de sa conscience et puis, un jour, ça remonte peu à peu à la surface. Alors il faut dire, sortir du silence pour que le monde n'oublie pas l'horreur et que nos enfants sachent. C'est pour ça que, tant que j'en aurai la force, je continuerai à témoigner de mon histoire par la médiation du spectacle ».*

Note rédigée par Pierre Thomé

juillet 2011